



VILLE DE MARSEILLE

CONSERVATOIRE NATIONAL A RAYONNEMENT REGIONAL « Pierre BARBIZET »

Année scolaire 2015/2016

TARIFS DROITS ANNUELS DE SCOLARITE

A régler du 28 septembre au
11 décembre 2015
Par chèque à l'ordre du
TRESOR PUBLIC

Niveaux	<u>Elèves résidant à Marseille</u>	Elèves résidant hors Marseille
FRAIS D'INSCRIPTION PAR DISCIPLINE (Non Remboursable)	16 euros	16 euros
EVEIL FORMATION MUSICALE (avec ou sans instrument)	140 euros	280 euros
CYCLE 1 (I1 – I2 – I3 – PR) y compris FM seule	171 euros	343 euros
CYCLE 2 (E1 – E2 – M1 – M2) y compris FM seul	177 euros	354 euros
CYCLE 3 (FE,PS, SUP, Art dramatique) y compris FM seule	247 euros	494 euros
CYCLE 4 (Perfectionnement) PREPARATION AU C.E.F.E.D.E.M /C.F.M.I / D.E /C.A	283 euros	566 euros
PRATIQUE D'ENSEMBLE HAUT NIVEAU/ ENSEMBLE AMATEUR	247 euros	494 euros
STAGIAIRE – AUDITEUR	117 euros	234 euros
MODULE SUPPLEMENTAIRE (Création musicale, musique ancienne)	57 euros	114 euros

Ces tarifs englobent les disciplines obligatoires, à savoir : instrument, formation musicale, discipline d'ensemble obligatoire. Tout élève souhaitant suivre une discipline supplémentaire devra s'acquitter en plus des droits de scolarité afférents à celle-ci.

Gratuité pour : les bénéficiaires de la bourse d'étudiant du ministère de la culture, les élèves des classes à horaires aménagés (sauf discipline supplémentaire ne rentrant pas dans le cadres H.A.).

Demi-tarif pour le 3^{ème} enfant et les suivants d'une famille dont les frères et sœurs sont également élèves du C.N.R.R